EDUCATION PERMANENTE

Appel à contributions

Intervenir en contexte de transition écologique

Coordination : Sandro De Gasparo
Parution : mars 2026

La question de l'intervention accompagne *Éducation permanente* depuis son origine, visant à tisser des liens entre différentes formes de savoirs en devenir : techniques et scientifiques d'une part, professionnels et incorporés de l'autre. Trois dossiers thématiques ont été spécifiquement consacrés à ce thème – n° 113 (1992), n° 170 (2007) et n° 214 (2018) – pour en explorer les aspects historiques, méthodologiques, politiques ou épistémologiques. Le numéro qui fait l'objet de cet appel à contributions entend revenir sur l'intervention dans un contexte qui semble en accélérer les évolutions et la nécessité d'en débattre.

Un enjeu majeur de transformation contemporaine de la société et des milieux professionnels, qui préoccupe aussi bien les politiques, les organisations socioprofessionnelles que les citoyens, touche à ce que l'on peut appeler la « crise écologique », bien que les mots pour désigner ce phénomène fassent l'objet de disputes et de controverses. Qu'on l'aborde par ses causes, telles que la surexploitation des ressources naturelles, l'artificialisation ou les émissions de polluants (eau, air, sols…), ou par ses effets, concernant le changement climatique, la dérégulation de la biodiversité, les conséquences pour les populations humaines (santé, inégalités sociales, migrations), il s'agit d'une profonde interpellation de l'agir humain, des activités productives, des modèles socioéconomiques du progrès, autrement dit de l'activité et, plus précisément, du travail, comme régime de mobilisation de l'activité humaine dans une finalité productive. L'apparition soudaine, parfois quelque peu forcée, de l'intelligence artificielle dans les milieux professionnels, avec ses promesses d'innovation et ses archaïsmes, ses leviers de productivité et son impact carbone, nous oblige à réinterroger notre conception des ressources productives (matérielles et immatérielles) et de leur usage, les formes de travail qu'elle promeut ou qu'elle empêche et la place de l'intervention, du conseil, de la formation pour accompagner une amélioration des situations de travail.

Plusieurs axes de questionnement peuvent être évoqués, de manière spécifique ou articulée.

L'évolution des objets de l'intervention

L'objet d'une intervention relève d'une construction sociale entre le commanditaire et l'intervenant. Le travail de la demande est le premier exercice auquel doit s'atteler l'intervenant et une première épreuve pour le demandeur, qui doit être en mesure de se laisser porter dans un déplacement de sa manière de voir les problèmes.

On peut s'interroger sur la manière dont évolue la demande sociale, sur le contenu des « problèmes » que les acteurs adressent aux professionnels de l'intervention, sans négliger les situations où l'existence objective de difficultés ne parvient pas à être traduite en une « demande sociale » adressée au « bon » interlocuteur.
Quels sont les objets et les problèmes que mettent en avant les acteurs socioéconomiques en lien avec les enjeux de la transition écologique ? Y a-t-il une spécificité induite par celle-ci ou s'agit-il de

questions habituelles qui se posent autrement ? Le fait que rien de nouveau n'apparaisse dans les demandes qui lui sont adressées fait-il l'objet d'un questionnement ou d'une préoccupation chez l'intervenant ? Et, plus loin, dans quelle mesure les objets, qu'il considère comme indispensable de traiter face à sa propre compréhension de la question écologique, font-ils défaut chez ses interlocuteurs ? Comment peut-il agir pour faire émerger une demande sociale qui peut avoir du mal à se constituer par elle-même ? Quel rôle peut jouer l'intervenant dans l'appui à la formulation d'une demande ? Est-ce un rôle légitime ou un mélange des genres ? Considère-t-on que tout objet est bon à prendre ou est-on plus exigeant dans ses choix ? Comment s'opère le travail de la demande en contexte de transition ? Mobilise-t-on de nouveaux leviers qu'offrent le discours ou les dispositifs de transition déjà à l'œuvre pour agir ?

Au travers de ces questions, c'est la constitution même de l'objet de la demande initiale qui peut être interrogée et analysée, dans un contexte où les repères culturels et institutionnels nécessaires à la formulation d'une demande sont bousculés. Interroger la position sociale de l'intervenant, dans un contexte historique donné, c'est ainsi reposer la dimension politique de sa pratique et de son engagement professionnels, telle qu'elle a été bien décrite par les auteurs de la première partie (historique) du n° 214 de notre revue : E. Enriquez, A. Lévy, Y. Schwartz, G. Jobert, F. Hubault évoquent, chacun à sa manière, une posture intervenante étayée par une intention politique.

En résumé, deux questions peuvent inviter à une démarche réflexive chez l'intervenant :

- L'intervenant, prend-il tout ce qui arrive ou est-il conduit à faire des choix nouveaux face aux formes que prend la demande ?
- Ses manières d'intervenir sont-elles transformées, et si oui comment, par le contexte de la transition et ses effets sur les milieux et les acteurs ?

La définition du périmètre de l'intervention

L'une des principales interpellations de l'écologie à l'égard des systèmes productifs est celle des « externalités », c'est-à-dire des effets induits de l'activité d'une organisation sur son environnement (milieu naturel, social, institutionnel…). L'approche écologique peut se résumer, dans la diversité des référentiels, à une invitation à élargir le regard, à considérer les dynamiques ressources – effets au-delà du périmètre fermé défini par une entité juridique, un jeu d'indicateurs, une échéance imposée, une procédure maîtrisée… C'est donc la construction des cadres institutionnels, économiques, professionnels, qui régissent les situations de travail et les rapports de production qui peut être interrogée, puisque ce qui se joue à tel endroit ne peut plus être séparé de son milieu réel, effectif. Le modèle d'organisation du travail moderne repose sur une certaine fiction, consistant à séparer des domaines d'activité et circonscrire des sphènes de valeur, de maîtrise et de contrôle. La question écologique conduit potentiellement à un éclatement des périmètres d'analyse (comprendre le réel), d'action (se conduire avec pertinence) et de concertation (assumer l'interdépendance des responsabilités).

Comment ce questionnement sur le périmètre à redéfinir pour agir s'invite-t-il dans l'intervention ? De quelles manières se manifeste-t-il à travers le système d'acteurs, les méthodologies déployées, les dispositifs à instituer selon des modalités renouvelées ? Comment la temporalité de l'intervention est bousculée par le déplacement du périmètre : dans sa durée, sa prévisibilité (ou imprévisibilité), l'incertitude quant à des échéances considérées comme stratégiques… ?

L'évolution du périmètre peut également être abordée dans sa verticalité, dans les rapports internes de l'organisation entre différents échelons, différents niveaux de responsabilité, différentes échelles d'action. Si les transformations liées à la transition écologique sont l'occasion d'une reconfiguration (partielle, progressive) des rapports hiérarchiques, des pratiques managériales, des formes de reconnaissance de différents registres de savoirs, comment l'intervenant peut-il s'en saisir dans sa pratique ? Qu'est-ce que cela change dans les méthodologies de l'intervenant (instances de pilotage, situations d'activité à analyser, composition des groupes de travail, modalités de restitution ou de mise en dialogue de ses apports, dispositifs d'acculturation, de sensibilisation, de formation…) ?

Les différents milieux professionnels et autres milieux d'activité

La transition écologique est à la fois transversale à tous les secteurs d'activité et spécifique à chacun, au regard des défis et des conditions à réunir pour parvenir à une transformation des modes de production. Tous les statuts des organisations sont concernés : les entreprises productives, quels que soient leur statut juridique et leur forme de gouvernance (but lucratif ou économie sociale et solidaire par exemple), mais également les collectivités territoriales, l'État et ses agences, les organisations syndicales, les fédérations et autres têtes de réseaux.

De plus, des milieux d'activité considérés « à la marge » des sphères professionnelles instituées prennent de l'importance comme espaces d'initiatives, d'expérimentation, d'apprentissages, d'exercice d'une citoyenneté renouvelée face aux enjeux écologiques, à travers des activités militantes, des actions de lutte ou de protestation, des pratiques de solidarité à l'égard des plus vulnérables face aux conséquences des problèmes socio-écologiques (précarité sanitaire, alimentaire, énergétique, etc.).

Quelles sont les continuités et les ruptures dans les dispositifs d'intervention, ce qui est commun ou ce qui doit être distingué selon les secteurs d'activité ou les statuts des organisations ? Comment mettre au travail des enjeux structurels, voire intersectoriels, à partir de problèmes très situés ? Comment « faire atterrir » des questions très générales dans des situations concrètes ? (on pense ici, par exemple, au thème de la « coopération », récurrent dans tous les milieux, mais qui ne présente pas les mêmes enjeux.)

De quelles manières s'inventent de nouvelles pratiques d'intervention, d'accompagnement, de formation, de soutien à la structuration de nouvelles formes de professionnalisation, dans des sphères jusque-là exclues de statuts professionnels reconnus (par des qualifications, des emplois, des conventions…) ?

Le rapport entre les savoirs, l'action et le rôle de l'intervenant

La transition écologique est aussi une transition des savoirs, des épistémologies, voire des cosmologies, selon certains auteurs. Cela concerne aussi bien les savoirs professionnels mobilisés dans les organisations productives que les savoirs qu'emploie l'intervenant ou le formateur pour orienter son regard et son agir en situation.
La construction de nouveaux savoirs semble indispensable à la formation d'un nouvel imaginaire social du travail et à l'évolution des compétences requises pour répondre à de nouveaux enjeux sociétaux. Mais, en deçà, se pose la question du rapport entre le savoir et l'action, c'est-à-dire des modalités par lesquelles un tel chantier doit renouveler l'approche moderne incarnée par la pensée taylorienne et par la subordination de l'expérience au pouvoir des concepts.

L'urgence de la crise écologique est aujourd'hui bien documentée par un ensemble de preuves scientifiques consensuelles (en dehors des cercles entretenant des « fake news »). Mais le savoir scientifique sur les causes et les conséquences est-il suffisant pour fonder un projet de transformation ? Qu'en est-il des enjeux démocratiques, de conscientisation, de participation, de délibération dans la conception et la conduite des transformations ? Quels espaces pour orienter l'évolution des métiers, des savoirs, des compétences dans le respect des personnes ?

Quels savoirs doivent rester à la main des protagonistes des situations de travail, y compris de l'intervenant, leur permettant d'opérer les remaniements nécessaires face aux défis écologiques de l'activité, au regard d'un volume croissant de connaissances désormais capté, cristallisé et réagencé par les technologies numériques *(big data, knowledge management,* IA…) ? Comment l'intervenant peut-il agir face aux risques de conservatisme, au sens littéral du terme, des nouvelles technologies de l'information ?

En quoi ce questionnement relatif à la rationalité de l'action en contexte de transition interpelle-t-il les modèles professionnels des métiers de l'intervention ? Comment produire de nouveaux savoirs dans un monde incertain ? Comment s'engager dans des processus interdépendants ? Comment mobiliser plusieurs formes d'expertises dans le cadre de l'intervention à visée transformatrice ? Comment faire vivre la puissance émancipatrice du travail ?

Les formats de contribution

Le numéro proposé entend être un espace de mise en résonance et en confrontation entre différentes approches de la question, permettant de présenter :

- des manières d'aborder la problématique des transformations du travail et des savoirs en lien avec la transition écologique et ses enjeux, qui seront à préciser ;
- des pratiques et des dispositifs d'intervention et d'accompagnement de ces transformations, à travers des méthodologies et des approches variées.

L'appel s'adresse à une diversité d'acteurs engagés dans la recherche et l'expérimentation de nouvelles modalités d'accompagnement des transformations du travail induites par les enjeux écologiques.

Nous proposons deux formats de contribution :

- Format court (12 000 à 18 000 signes) : présentation d'un dispositif ou d'une expérience concrète, en mettant l'accent sur les aspects méthodologiques, tout en donnant des éléments de compréhension sur les éléments conceptuels sous-jacents.
- Format long (20 000 à 25 000 signes) : contribution plus approfondie abordant une problématique d'intervention ou de recherche sur l'intervention, dans un cadre théorique précisé, et les éléments de méthodologie et de résultats.

Quel que soit le format de la contribution, l'accent sera mis sur une présentation détaillée des méthodologies au regard des finalités de l'action : comment s'y prend-on selon ce que l'on cherche à faire ?

Les propositions de contributions devront être envoyées au plus tard le **1er octobre 2025** à :
educperma@orange.fr

Les versions définitives seront attendues le 1er décembre 2025.

Les consignes de présentation sont consultables sur :
https://education-permanente.com/proposer-un-article/

Pour toute question relative au thème :
sandro.degasparo@gmail.com